

## Territoire de la Savoie

Document construit et validé avec les acteurs du territoire, en complément du rapport « Bénéficiaire d'une protection internationale... Et après ? Pour une prise en charge effective en santé mentale. Etat des lieux sur l'accès aux soins et la santé mentale des personnes bénéficiaires de la protection internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes » réalisé par l'Orspere Samdarra en 2019.

La population de la Savoie compte, selon l'estimation 2018 de l'INSEE, 433755 habitants. Ce département s'étend sur 6028 km<sup>2</sup>, et son chef-lieu, Chambéry, compte 59 697 habitants en 2015.

### 1. Offre de soins

L'offre de soins en Savoie est concentrée sur Chambéry, Albertville et Aix-les-Bains.

#### Démographie médicale du territoire de la Savoie (en vis-à-vis de la région AURA)

Données	Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Population <sup>1</sup>	433 755	8 037 059
Médecins généralistes en activité régulière <sup>2</sup>	718	10 812
<i>Rapport médecins généralistes en activité régulière (hors retraités) / population</i>	<i>1/604</i>	<i>1/743</i>
Médecins spécialistes en activité régulière <sup>3</sup>	517	10131
<i>Rapport médecins spécialistes en activité régulière (hors retraités) / population</i>	<i>1/839</i>	<i>1/793</i>
Nombre de psychiatres total <sup>4</sup>	77	1513
<i>Rapport médecins psychiatres / population</i>	<i>1/5633</i>	<i>1/5312</i>
Nombre de Psychiatres libéraux <sup>5</sup>	33	735
<i>Rapport médecins psychiatres libéraux /population</i>	<i>1/13 144</i>	<i>1/10 935</i>

<sup>1</sup> Insee, estimations 2018

<sup>2</sup> Conseil National de l'Ordre des Médecins, Atlas de la démographie médicale en France, situation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom\\_atlas\\_2018\\_0.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom_atlas_2018_0.pdf)

<sup>3</sup> Conseil National de l'Ordre des Médecins, Atlas de la démographie médicale en France, situation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom\\_atlas\\_2018\\_0.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom_atlas_2018_0.pdf)

<sup>4</sup> Ces chiffres comprennent les psychiatres salariés, les psychiatres libéraux ainsi que les psychiatres exerçant une activité mixte. Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins, Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, situation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/approche\\_territoriale\\_des\\_specialites\\_medicales\\_et\\_chirurgicales.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/approche_territoriale_des_specialites_medicales_et_chirurgicales.pdf)

<sup>5</sup> Annuaire de santé de l'assurance maladie Ameli : <http://annuaire.sante.ameli.fr/>

La Savoie présente une densité importante de médecins généralistes si on la compare à celle de la Région : 1/604 contre 1/743, toutefois, la situation est très contrastée d'un territoire à l'autre. Par ailleurs, l'accès aux soins des populations migrantes est plus ou moins compliqué selon les territoires. Les médecins spécialistes sont eux moins nombreux : 1/839 contre 1/793, et l'écart se creuse avec les psychiatres (1/5633 contre 1/5312).

En ce qui concerne la sectorisation, le département est découpé en 5 secteurs pour les adultes<sup>6</sup> :

- Chambéry Nord : 4 Centres Médico Psychologiques (CMP), 1 Hôpital de jour, 3 Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP). En-dehors du secteur psychiatrique, il y a aussi à Chambéry un centre hospitalier (une partie du Centre Hospitalier Métropole Savoie), qui héberge notamment une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ; à Challes-les-Eaux, à proximité se trouve une clinique privée : le Médipole de Savoie.
- Chambéry Sud : 2 CMP, 2 CATTP, 1 hôpital de jour.
- Aix-les-Bains : 3 CMP, 3 CATTP, 2 hôpitaux de jour. En plus du secteur psychiatrique, se trouve une partie du Centre Hospitalier Métropole Savoie, émanant de la fusion des 2 anciens centres hospitaliers de Chambéry et d'Aix, en 2015.
- Tarentaise : 3 CMP, 2 CATTP, 1 hôpital de jour. En plus du secteur psychiatrique, il y a à Albertville le Centre hospitalier Albertville-Moutiers qui possède également une PASS générale.
- Maurienne : 3 CMP, 1 CATTP, 1 hôpital de jour. A Saint-Jean de Maurienne se trouve aussi un centre hospitalier général.

Pour les enfants, l'offre de soins est découpée en 3 inter-secteurs :

- Le 1<sup>er</sup> inter secteur compte : 6 CMP, 5 CATTP, 1 hôpital de jour.
- Le 2<sup>ème</sup> compte : 3 CMP, 3 CATTP, 1 Centre d'Accueil Thérapeutique Spécifique à l'Autisme.
- Le 3<sup>ème</sup> compte : 4 CMP, 4 CATTP, 2 hôpitaux de jour, et le Dispositif Adolescent de Tarentaise.

Au total, 28 CMP, 23 CATTP, 10 hôpitaux de jour constituent l'offre de soins.

Un établissement est dédié à la santé mentale : le CHS de la Savoie, à Bassens. De ce centre dépendent plusieurs équipes mobiles, notamment

- 1 EMPP
- 1 équipe mobile de géronto-psychiatrie
- une Équipe de Soutien Personnalisé au Logement Orientée Rétablissement (ESPLOR)

En parallèle, des Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM) sont présents à Aix-les-Bains, où ils travaillent sur la question de la santé mentale et de la précarité, à Chambéry, à Albertville et à Saint-Jean de Maurienne.

Des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) existent à Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville.<sup>7</sup>

Depuis septembre 2017, un poste de médiateur santé a été créé à titre expérimental sur le territoire de la Maurienne afin de favoriser le recours au droit commun de santé, à la prévention et aux soins des publics en situation de précarité. Ce dispositif est porté par la Maison des Réseaux de Santé de Savoie (MRSS).

---

<sup>6</sup> CHS de la Savoie : <https://www.chs-savoie.fr/>

<sup>7</sup> Carte des GEM visible sur le site de Psycom : <http://www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle/Carte-des-GEM/Savoie>

## 2. Migration

Entre 2016 et 2017, le nombre de premières demandes d'asile a augmenté de 61,4%, passant de 267 à 431.

Différents dispositifs accompagnent les personnes migrantes en Savoie : la PADA est tenue par l'association ADDCAES ; de nombreuses associations accompagnent dans les démarches, ou fournissent des repas ou des hébergements.<sup>8</sup>

Concernant les structures spécifiques accueillant les personnes en demande d'asile, il y a 250 places en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), 40 places en Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO), 268 en Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile (HUDA), 96 en Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (PRAHDA) pour un total de 714 places.

Type de structure	Nombre de places d'hébergement au 23/07/2019	Dont nombre de place à gestion nationale
HUDA	268	80
CADA	250	90
CAO	40	40
PRAHDA	96	96
CPH	60	
<b>TOTAL</b>	<b>714</b>	<b>306</b>

Le nombre de personnes ayant obtenu la protection internationale est passé de 98 à 206 entre 2016 et 2017, soit une augmentation de 110,2%<sup>9</sup>. Aucune structure spécifique d'hébergement n'existait jusqu'alors pour les personnes réfugiées, mais un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de 60 places a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2018 à Moutiers.

Une antenne du Programme Régionale pour l'Intégration des Réfugiés<sup>10</sup> (PRIR) a été mise en place en 2018, portée par deux opérateurs : la FOL 74 réalise l'accompagnement socio-professionnel et la SASSON celui au logement, et ce pour une durée théorique d'un an.

Au 23/07/2019, il y avait 714 places d'hébergement destinées aux personnes exilées sur le département.

## 3. Santé mentale et migrations

- **Concernant l'offre de soins**
- **L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)**

L'EMPP est très identifiée sur le territoire, et est en lien avec les acteurs de l'hébergement. Les infirmières interviennent dans plusieurs structures d'hébergement pour aller vers les personnes ayant des problématiques de santé mentale et les accompagner vers le soin. Toutefois, l'EMPP rencontre des difficultés à orienter vers les CMP. Comme ailleurs, les délais d'attente, les questions de sectorisation, les procédures (lettre d'un médecin traitant en amont par exemple), la problématique de l'interprétariat, mettent à mal l'orientation des personnes vers les CMP de secteur.

<sup>8</sup> Liste complète sur Asile Savoie : <https://www.asilesavoie.com/qui-fait-quoi-en-savoie/>

<sup>9</sup> Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2018). Rapport d'activité 2017. Repéré à [https://Ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ra\\_ofpra2017\\_web\\_0604.pdf](https://Ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ra_ofpra2017_web_0604.pdf)

<sup>10</sup> Présentation des PRIR dans le rapport « Bénéficiaire d'une protection internationale... Et après ? Pour une prise en charge effective en santé mentale. Etat des lieux sur l'accès aux soins et la santé mentale des personnes bénéficiaires de la protection internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes », p.42

L'EMPP a trois missions principales :

- *Aller vers les personnes en situation de précarité et d'exclusion*

Afin d'aller à la rencontre du public en souffrance psychique, l'EMPP assure des permanences dans les structures d'hébergement temporaire ; des interventions, entretiens et accompagnements, auprès des personnes en grande difficulté.

Ces actions doivent permettre l'évaluation, l'orientation, l'accompagnement psychiatrique et l'intégration de ces personnes dans un circuit sanitaire de droit commun.

L'équipe intervient auprès d'un public qui rencontre des difficultés pour s'affilier à un secteur psychiatrique.

- *Informier, soutenir, partager*

L'EMPP a pour objectifs de soutenir et sensibiliser les différents partenaires aux questions de santé mentale, de partager en vue d'un accompagnement personnalisé, d'informer les acteurs sur la sectorisation et les prises en charge psychiatriques.

- *Construire ensemble*

L'EMPP en Savoie développe et maintient le travail de réseau avec les partenaires de la santé, du médico-social, qui interviennent sur la précarité, afin de développer le repérage et la prise en charge partagée et pertinente des problématiques de santé mentale

L'équipe de l'EMPP est composée de cinq infirmières, une psychologue, un médecin psychiatre, un cadre de santé, une cadre supérieure de santé et une secrétaire intervenant tous à temps partiel.

#### - *Intermed*<sup>11</sup>

Intermed intervient dans plusieurs hébergements du département.

En 2017, une mission Asile a été créée de manière expérimentale sur le CADA d'Albertville et l'Accueil Temporaire Service de l'Asile (ATSA) de st-Michel de Maurienne, ayant pour objectifs de favoriser l'accès aux soins des demandeurs d'asile les plus vulnérables, pendant la procédure ainsi qu'après l'obtention du statut de réfugié. Cette mission se décline en plusieurs activités :

- Intervention au plan individuel : sur saisine des intervenants sociaux pour un accompagnement (y compris physique si nécessaire) ainsi qu'accueil et écoute à la demande sur des temps de présence régulier. Intermed a une fonction pivot dans la coordination du parcours de soins avec divers professionnels.

- Une approche plus collective des problématiques : mobilisation sur l'accueil des personnes relocalisées, la co-organisation et co-animation d'actions collectives d'information et de prévention santé

- Une démarche d'appui conseil : Auprès des équipes d'intervenants sociaux des structures d'hébergement, mais également sensibilisation et information auprès des acteurs de droit commun dans le but d'une meilleure connaissance de la spécificité des demandeurs d'asile et réfugiés et d'une évolution des représentations.

Après un an d'expérimentation, les retours sont très positifs. L'intervention d'Intermed permet un accès aux soins immédiats limitant les déplacements, et a également permis de fédérer des acteurs de droit commun sur les structures d'hébergement, par exemple avec la mise en place d'une permanence d'un médecin une fois par mois au CADA d'Albertville. Une extension du dispositif est envisagée sur Chambéry et Chignin en complémentarité avec l'action de l'EMPP.

---

<sup>11</sup> Présentation détaillée de la structure dans le rapport « Bénéficiaire d'une protection internationale... Et après ? Pour une prise en charge effective en santé mentale. Etat des lieux sur l'accès aux soins et la santé mentale des personnes bénéficiaires de la protection internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes », p.77

- *Association de psychologues bénévoles*

Une association de psychiatre et psychologue bénévoles, intervient une fois par mois au CAO/HUDA de Modane Fourneaux et le CAO d'Aiguebelle de la SASSON afin de proposer un soutien psychologique individuel et des groupes de parole.

L'EMPP et les l'association se sont répartis les structures d'hébergement, afin que chaque structure puisse bénéficier d'une convention avec une équipe de santé mentale.

- *L'ADDCAES<sup>12</sup>*

Cette association propose des espaces d'écoute, plutôt de 2ème intention, vers lequel les personnes peuvent être orientées. Les orientations sont souvent réalisées à la demande d'un soignant, et régulièrement du CMP lorsqu'ils sont en difficultés par rapport à une situation dans laquelle un élément de la culture d'origine, une problématique identitaire liée à la culture ou la relation avec le pays d'origine, etc. met en difficulté.

Les séances se déroulent avec le patient, le travailleur social / soignant qui l'accompagne, deux psychologues interculturels, ainsi qu'un interprète lorsque cela est nécessaire. Une seule consultation peut suffire dans certaines situations, d'autres nécessitent un accompagnement plus ou moins long. Les délais d'attente sont entre 4 et 6 semaines pour obtenir un rendez-vous en consultation.

Plusieurs types de consultations sont proposés :

- *Écoute Femmes en Situation d'Interculturalité (EFSI)*

Lieu d'écoute sur rendez-vous pour jeunes filles et femmes en situation de double ancrage culturel, en difficulté identitaire, de choix de vie, ou victimes de pression, de violences au sein de leur famille. Les professionnels accompagnant ces femmes peuvent également être soutenus.

En 2017, les psychologues ont animé 43 séances (de une à deux heures) concernant 20 situations. Parmi les situations rencontrées : les difficultés éducatives et les relations mères/enfants, les conflits au sein du couple, la violence dans le couple, la suite d'une adoption, l'interculturalité et les liens intergénérationnels.

- *Appui à la Parentalité en Situation Interculturelle (APSI)*

Cette action départementale existe depuis 2000.

A partir d'un cadre d'écoute, de diagnostic et d'appui assuré par une équipe de psychologues, il est proposé aux familles un soutien à la réappropriation des rôles et places de chacun dans le contexte de la société d'accueil, et un accompagnement dynamique au processus de changement et d'intégration. La participation des acteurs accompagnants la famille dans cette démarche favorise la sensibilisation et l'information aux questions d'interculturalité, et leur prise en compte dans les pratiques auprès des familles.

En 2017, 55 séances ont eu lieu, pour 30 situations. Parmi les situations rencontrées : refus de scolarisation d'un enfant, immigration et liens familiaux, placement et expertise psychologique, radicalisation d'un enfant.

- *Écoute et Soutien aux Personnes Aîées en Situation Interculturelle (ESPASI)*

Dispositif d'accompagnement sociojuridique et d'écoute et de soutien aux personnes âgées immigrées, à la fois pour les questions en lien avec les choix de vie et par rapport à toutes formes de souffrance psychique en lien avec la solitude, l'exil, le déracinement. Ce soutien est articulé sur un travail en réseau avec les acteurs locaux. Les entretiens sont réalisés en binôme intervenant social – psychologue.

---

<sup>12</sup> Présentation détaillée de la structure dans le rapport précédemment cité, p.97

- **Concernant le travail en réseau**

La Savoie étant un petit département, les acteurs se connaissent et se coordonnent plutôt bien.

- **RESPECT 73**

L'association qui est à l'origine du site Traducmed<sup>13</sup>, a mis en place un réseau départemental « santé et précarité », par l'animation de réseaux territoriaux, en particulier sur les territoires ruraux et de montagne tels que la Maurienne, la Combe. Ces espaces de rencontres réguliers regroupant des assistants sociaux de secteur, des professionnels du soin, des bénévoles, etc. permettent aux acteurs de mieux se connaître et se coordonner, de travailler sur les freins et les ressources locales. Cela permet également de réaliser un maillage autour de la situation de personnes repérées en difficultés dans leur accès aux soins.

Respect 73 porte également un dispositif ACT qui accueillent des personnes atteintes de pathologies chroniques somatiques en grande précarité : « Les ACT fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ». Les ACT peuvent accueillir le public exilé dans le dispositif à condition que les personnes soient confrontées à une pathologie chronique somatique et à une situation de précarité. Aujourd'hui les ACT de Chambéry accueillent à ce titre des personnes réfugiées malades. Les ACT Savoie disposent de 20 logements en diffus sur Chambéry.

Par ailleurs, RESPECT 73 et la Maison des réseaux de santé de Savoie animent le site <https://www.versquiorienter.fr/> permettant aux bénévoles et professionnels d'orienter au mieux vers des acteurs du territoire, en choisissant par thématique et/ou localisation.

Le CHS de la Savoie, en partenariat avec Respect 73, et avec l'appui de l'ensemble des membres de la Commission spécialisée en Santé Mentale (CSM) ont réalisé un Diagnostic territorial de Santé mentale de la Savoie<sup>14</sup>. Ce diagnostic est la première étape de l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale demandé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui sortira fin 2019.

#### **4. Recommandations / Préconisations des acteurs du territoire<sup>15</sup>**

- Un renforcement de l'offre de soin de droit commun sur la prise en charge sanitaire du psychotrauma : L'EMPP est devenue « référente » sur la prise en charge psychique des personnes exilées, bien que sa mission première soit d'accompagner vers une prise en charge de droit commun, et non de prendre en charge. Une consultation spécifique sur le trauma, non spécifique aux personnes exilées, serait nécessaire sur le territoire.
- Des temps de coordination sur santé mentale et migrations, regroupant les acteurs de l'hébergement et du soin au niveau du département
- Élargir le dispositif Asile d'Intermed et de l'EMPP à toutes les structures d'hébergement asile du département
- Développer / renforcer les actions de sensibilisation collectives sur les problématiques de santé

---

<sup>13</sup> <http://www.traducmed.fr/>

<sup>14</sup> Voir à ce lien : <https://www.chs-savoie.fr/projet-territorial-de-sante-mentale/>

<sup>15</sup> En complément des recommandations et préconisations régionales réalisées dans le cadre du rapport « Bénéficiaire d'une protection internationale... Et après ? Pour une prise en charge effective en santé mentale. Etat des lieux sur l'accès aux soins et la santé mentale des personnes bénéficiaires de la protection internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes »

Structures d'hébergement de personnes migrantes et santé mentale en Savoie						
Structures	Opérateur	Places au 30/07/2019	Type d'hébergement	Villes	Commentaires	Liens sur la santé mentale
HUDA ATSA	Adoma	48	Collectif	Chambéry		<p><i>Chambéry</i> : Mise en place récente d'une convention avec l'EMPP pour une intervention mensuelle. L'infirmière de l'EMPP suit les personnes de l'ATSA ou du CADA sans distinction.</p> <p><i>A Albertville</i> : Intervention de l'EMPP et d'Intermed. Permanence d'un médecin généraliste du territoire une fois par mois.</p>
CADA		190	Collectif	100 places à Chambéry, 90 places à Albertville		
HUDA ATSA		80	Collectif	St Michel de Maurienne		
PRAHDA	ADOMA	96	Collectif	Chignin		Deux psychiatres bénévoles interviennent 2h par mois
CADA	FOL 74	60	Diffus	Montmélian ; St-Pierre d'Albagny ; Aiguebelle	Accueillent des isolés et des familles.	Convention avec l'EMPP pour une intervention mensuelle avec répartition des frais d'interprétariat. Permanence une fois par mois.
CAO	SASSON	16	Diffus	Ugine	Accueillent des hommes isolés. HUDA ouvert le 01/05/2018.	<p>Une équipe de psychiatre et psychologues bénévoles intervient une journée par mois. Rencontre de l'équipe, entretiens individuels et groupe de parole.</p> <p>Les personnes du CAO d'Aiguebelle qui le souhaitent sont amenées à Modane ce jour-là.</p>
CAO		4	Collectif	Aiguebelle		
CAO		20	Collectif	Modane		
HUDA		51	Collectif et diffus	Modane-Fourneaux		
HUDA		89	Diffus	Aix-les-Bains ; Chambéry ; Challes-les-Eaux ; Albertville ; Ugine		
CPH	FOL 73	60	Diffus	Moûtiers ; Feissons-sur-Isère ; La Léchère ; Pomblière Saint-Marcel	Ouverture le 01/10/2018. Accueillent familles, personnes isolées, potentiellement en colocation.	L'EMPP intervient si nécessaire.
<b>TOTAL PLACES au 30/07/2019</b>		<b>714</b>				